

Télérama
sortir@telerama.fr

On aime lire *Télérama*... sauf quand un journaliste néglige de vérifier les informations et se fait le relais d'un lobby. Surtout lorsqu'il s'agit d'un lobby du fric et des paillettes. Dans le n° du 17 novembre, *Télérama Sortir* a publié sous la plume de Céline Puertas une sorte de publidédactionnel en faveur du lobby des boîtes de nuit. Celles-ci mènent en effet une campagne de communication fort bien organisée, dans le but d'obtenir des passe-droits : pétition « Paris, quand la nuit meurt en silence », « Etats généraux de la nuit » tenus à la mairie de Paris, « Nuits capitales » qui sont une opération marketing des lieux musicaux. Ceux-ci ont évidemment le droit de faire leur *business* et leur publicité. Mais l'opération en cause vise à obtenir une déréglementation qui reviendrait sur bon nombre de progrès en matière de protection contre les nuisances, sonores ou autres. Une fois de plus, des entreprises réclament à la fois des subventions et la liberté absolue des affaires.

Les arguments qu'elles avancent sont pour le moins douteux et, parfois, carrément mensongers. Je me réfère ici simplement à votre article.

Parler du « joug de la loi antibruit », c'est mépriser les travailleurs qui se lèvent tôt et qui, ayant eu le malheur de voir une boîte ou un *lounge* s'installer près de chez eux, n'en peuvent plus d'être arrachés au sommeil à toute heure de la nuit. Vous trouvez normal de marcher aux sonnifères et aux antidépresseurs ?

Dénoncer comme des « réglementations drastiques » l'interdiction de fumer à l'intérieur et de boire à l'extérieur, c'est contester les grands progrès en matière d'hygiène accomplis depuis une vingtaine d'années. On s'étonne de voir *Télérama* sur la même ligne populiste que les anciens députés « pinardiens », porte-paroles des assomoirs sous les précédentes républiques...

Prétendre que les fermetures administratives sont « presque systématiques à chaque fois qu'un voisin porte plainte », c'est une contre-vérité : en fait, pour qu'une fermeture administrative soit décidée à Paris, il faut des bagarres avec blessés graves ou du trafic de drogue dans l'établissement.

Que Paris n'ait jamais été une capitale du *clubbing*, contrairement à « Londres ou Berlin », c'est ce qu'affirme l'un des initiateurs de la pétition, mais ce genre d'affirmation fait partie de la rhétorique habituelle d'un lobby (« ailleurs c'est mieux ») et c'est encore une contre-vérité. Quant à « des lieux emblématiques en périphérie », il y en a déjà. Je vous signale, puisque vous la mentionnez, que *The Fabric*, à Londres, est au milieu de la City, quartier d'affaires où pratiquement personne n'habite : ça n'a donc rien à voir avec telle boîte qui tente de s'installer en plein dans le Marais ou le quartier latin. Proposez donc à ces promoteurs des musiques actuelles de créer leurs établissements à La Défense...

Le thème central du lobby des boîtes de nuit, selon lequel la vie nocturne parisienne « s'étirole peu à peu », reflète une mauvaise foi totale et ne résiste pas à l'examen des faits. En réalité, depuis vingt ans, les statistiques (aussi bien des préfectures que des sociétés de perception des droits musicaux) montrent :

- l'augmentation du nombre de lieux ouverts la nuit,
- l'augmentation du nombre d'établissements ouverts tardivement (jusqu'à 2 h, voire 7 h du matin),
- l'augmentation du montant de leur chiffre d'affaires global,
- la transformation des cafés traditionnels en bars de nuit,
- la disparition de nombreux commerces de jour au profit d'établissements de nuit.

C'est donc bien plutôt, non la nuit, mais « le jour qui meurt » à Paris, particulièrement en centre ville.

Il aurait été facile de vérifier tous ces points, par exemple en croisant les informations avec celles fournies par les associations de riverains (parmi lesquels figurent bien des étudiants préparant des examens et des concours). Ceux-ci ont participé aux « Etats généraux de la nuit » et y ont exprimé leur point de vue... diamétralement opposé à celui de la jeunesse dorée pour laquelle vous prenez parti.

En arrière-plan de ces politiques d'animation, on discerne le dogme de la « classe créative » d'un sociologue américain, Florida – une de ces théories jetables qui permettent à leur auteur de vendre une expertise bidon à des politiciens crédules. Cette théorie a été complètement démolie par des enquêtes sérieuses, mais son cadavre continue à faire des dégâts dans les politiques urbaines, des deux côtés de l'Atlantique.

Au fait, parmi tous les patrons ou clients de boîtes de nuit, combien accepteraient d'habiter au-dessus ou en face d'un de ces établissements ?

E. M. (habitant du 5^{ème} arrondissement)